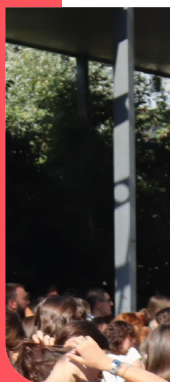


GUIDE DE *L'ÉTUDIANT*

ÉDITION 2026 - 2027



Université
de Lille





SOMMAIRE

LE MOT DU DOYEN

REPÈRES

Plan de la FSJPS.....	p.6
Le campus Moulins.....	p.8
Vos interlocuteurs.....	p.11
Accéder à l'information.....	p.13

MÉMO PÉDAGOGIQUE

Le Système LMD.....	p.16
Nos formations.....	p.18
Le calendrier universitaire 2026 - 2027.....	p.20
Inscription et Emploi du temps.....	p.22
Les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) en Licence.....	p.24
Langues.....	p.28
Le cursus international.....	p.29
Formation au numérique (PIX et PIX + Droit).....	p.30

VIE ÉTUDIANTE

Les services à l'étudiant.....	p.32
Se restaurer.....	p.44

VIE ASSOCIATIVE

Les associations.....	p.46
-----------------------	------

Mot d'accueil du doyen



Accédant à l'enseignement supérieur, vous rejoignez en l'occurrence l'Université de Lille, et en son sein la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales, héritière d'une longue tradition universitaire remontant à 1559 et figurant parmi les plus grandes Facultés de droit et de science politique de France.

En cette étape importante de votre parcours de formation et plus largement de vie, je tiens à vous souhaiter la bienvenue au sein d'une communauté facultaire dont vous faites désormais partie intégrante.

Forte de ses 9 000 étudiants, notre Faculté propose une offre de formation complète en droit, en science politique et en administration économique et sociale, de la licence au doctorat en passant par le master. Comportant plusieurs laboratoires reconnus nationalement et internationalement, notre Faculté vous propose des cours dispensés par des enseignants-chercheurs ayant à cœur de nourrir leurs enseignements des travaux scientifiques les plus récents, y compris les leurs.

Au-delà, la Faculté prépare également votre insertion professionnelle au travers de nombreux dispositifs (stage, apprentissage, préparation des concours, mobilité internationale, clinique juridique, conférences métiers etc). Elle contribue enfin à l'ouverture et à l'épanouissement par le truchement d'une multitude de projets et d'activités développés en lien avec notre Bibliothèque universitaire, les associations étudiantes ainsi que nos partenaires institutionnels (ciné-club, nuit du droit, concours de plaidoiries, colloques, événements festifs etc).

S'ouvrent donc à vous de très belles et enrichissantes années, moyennant une implication dans votre parcours de formation et une capacité à saisir les opportunités.

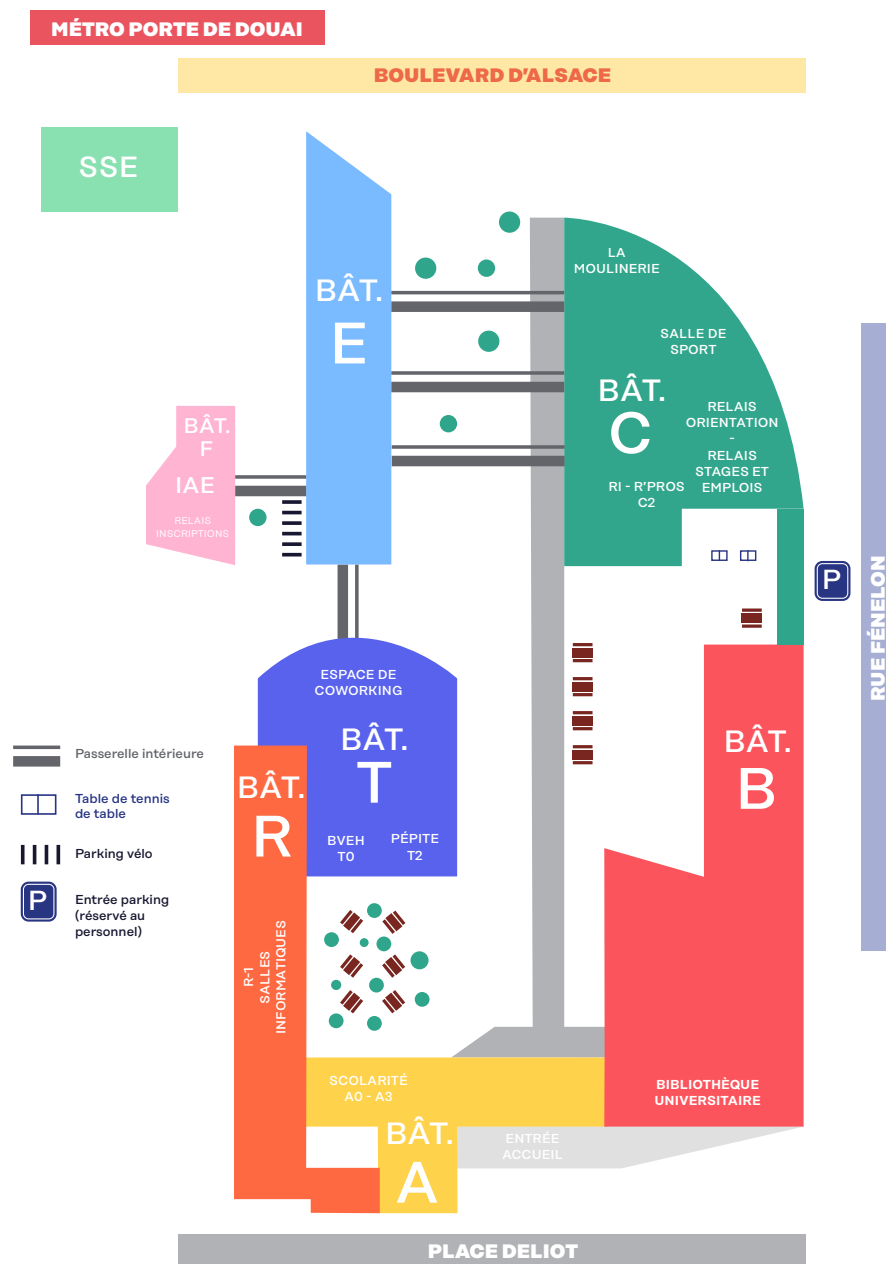
Excellente rentrée universitaire !

Aymeric POTTEAU

Doyen de la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales



Plan de la FSJPS



Description des bâtiments :

Bâtiment A : A comme Accueil / Administration

- Rez-de-chaussée : Scolarité Licence 1 à 3
- Étage 1 : IST - LEREDS - IPAG
- Étage 2 : IEJ - Institut de Criminologie - Service Planning et Examens
- Étage 3 : Salle Guy DEBEYRE - CHJ - Scolarité Licences Pro / Master 1 et 2
- FTLV : Études à distance, Capacité en droit, Formation continue
- Étage 4 : Assistant-e du Doyen - Bureau RH BIATSS / Enseignant - Service communication - Service financier

Bâtiment B : B comme Bibliothèque

- Rez de chaussée, étages 1 et 2 : Bibliothèque universitaire Droit - Gestion - Equipe Demogue - Bibliothèque Paul Duez
- Étage 3 : LEM (Lille Economie Management), laboratoire des économistes

Bâtiment C : C comme Cours

- Rez-de-chaussée : Amphithéâtres A, B et C - Salle des sports - Relais Orientation - DSE (Direction Stages et Emplois)
- Étage 2 : Amphithéâtres D, E, F et G - Relations internationales - Relations professionnelles et Stage (R'Pros)

Bâtiment E : E comme Enseignements

- Sous-sol : Associations étudiantes
- Rez-de-chaussée, étages 1 et 2 : Salle de cours et de TD (Salle de pause méridienne au fond du couloir du

- RDC ouverte le midi)
- Étage 3 : Salles gradinées

Bâtiment R : R comme Recherche

- Sous-sol : Salles informatiques
- Rez-de-Chaussée : Salle du Chevalier de St GEORGE (R0.06) - Centre de reprographie
- Étage 1 : ERDP - LEREDS - IREO
- Étage 2 : Laboratoires de langues - LERADP
- Étage 3 : Ecoles Doctorale - CERAPS - CHJ

Bâtiment T : T comme Technique

- Rez-de-chaussée : Amphithéâtre Cassin - Bureau de la Vie Etudiante Handicap (BVEH)
- Espace mutualisé des associations étudiantes et espace de CO-WORKING
- Étage 1 : Salles de TD et Salle des Actes
- Étage 2 : Salles informatique - Salle des Professeurs FSJPS (salle Carsten MEYER) - Labos de langues Pépité Lille HDF

Bâtiment F

- Relais inscriptions
- IAE

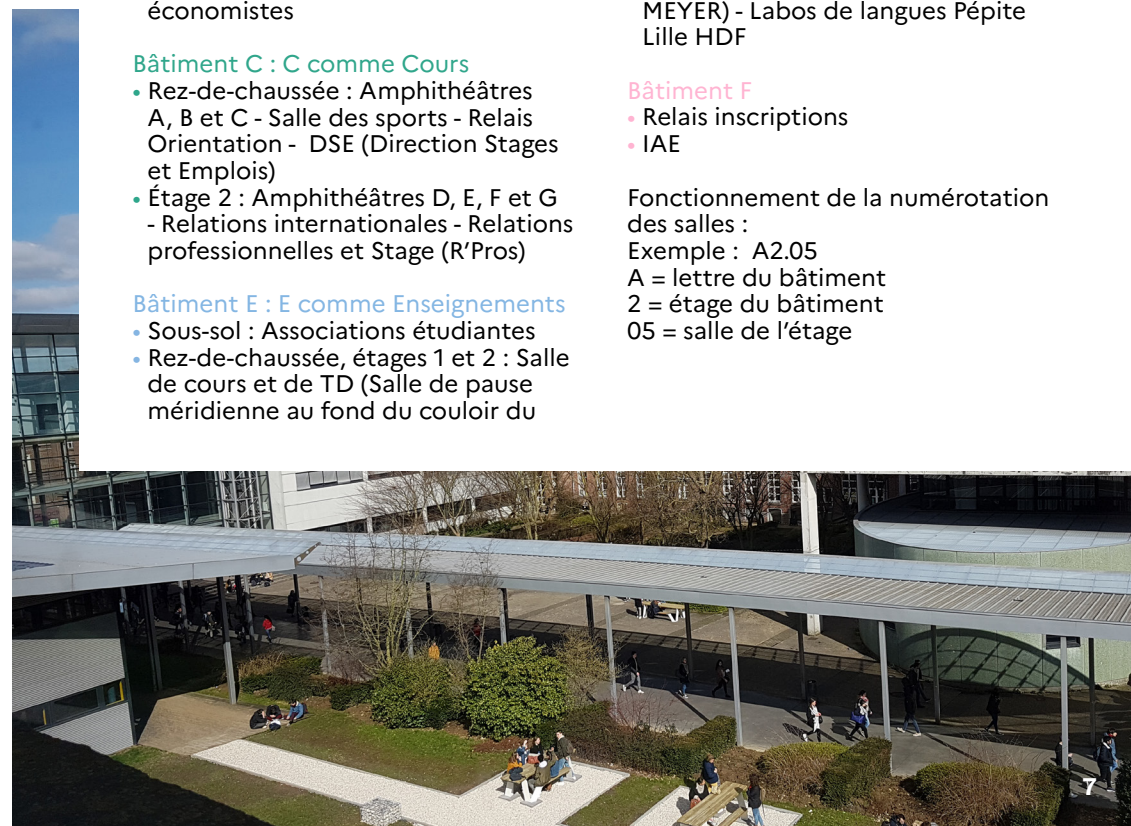
Fonctionnement de la numérotation des salles :

Exemple : A2.05

A = lettre du bâtiment

2 = étage du bâtiment

05 = salle de l'étage



Le campus Moulines

Vous trouverez sur le « Site Moulines » la **Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS)** ainsi que l'antenne **MOULINS** de l'IAE. Des équipes de recherche, les bibliothèques universitaires et le **CRFPA-IXAD** (Ecole des avocats et formation professionnelle des avocats) y sont également localisés. Une antenne du CROUS (Brasserie LA BASOCHE est aussi accessible au Rdc du bât T). Sous la dénomination « Campus Moulines », sont regroupés les services généraux du site Moulines.

Vous pouvez prendre connaissance des consignes de sécurité apposées notamment dans toutes les salles de cours, **des numéros à composer en cas**

d'événement anormal (liste affichée à côté des téléphones internes) et des emplacements des postes téléphoniques internes (dans chaque amphithéâtre, dans chaque couloir du bâtiment E).

Si la décision est prise de faire appel directement aux services de secours pour une personne se trouvant sur le site (pompiers, SAMU), **il est indispensable de contacter l'agent logé de permanence au 03 20 90 77 65, pour l'en avertir** en lui indiquant précisément le lieu où se trouve la victime ; ceci permettra d'organiser au mieux l'accueil et l'orientation des secours.

En cas de besoin, les étudiants peuvent se rapprocher **du bureau des agents de sécurité (Rdc du bâtiment A à côté de l'accueil) ou les contacter au numéro indiqué : 03 20 90 76 95.**

Pour rappel, toute personne qui pénètre sur le site doit être en mesure de justifier de sa présence. A cet effet, **l'entrée du site Place Déliot est subordonnée à la présentation au personnel de sécurité, d'une carte d'étudiant. Des examens visuels des sacs peuvent aussi être effectués.**

Des facilités d'accès peuvent être accordées aux personnes à mobilité réduite (parking et /ou ascenseurs). Pour cela, merci de vous rapprocher de l'accueil principal (Place Déliot). Pour toute remarque ou suggestion en rapport avec les activités du Campus Moulines, vous pouvez également vous rapprocher de l'accueil principal (Place Déliot).

Les équipes du Site MOULINS, dédiées à la gestion des locaux du Campus (services généraux incluant notamment la mise à disposition des locaux, la Sûreté/Sécurité, les maintenances, le nettoyage, la reprographie...) ont à cœur de fournir au quotidien, aux usagers du site (étudiants, personnels, visiteurs), les meilleures conditions de travail et de confort possibles.

Cela ne se conçoit qu'avec la participation de toutes et tous au travers du respect des locaux, des équipements, des règles d'usage du site et du travail des membres du Pôle.

Pour nous y aider, toute anomalie ou dysfonctionnement peut être signalé à l'accueil du hall d'entrée (bâtiment A).



Numéros de téléphone à connaître

- **Agents de sécurité :**
+33 (0)3 20 90 76 95
- **Accueil principal bâtiment A :**
+33 (0)3 20 90 74 00
- **Préparateurs de locaux :**
+33 (0)3 20 90 75 56

Ces numéros peuvent être appelés en interne sur les combinés des amphithéâtres du bâtiment C et des couloirs de circulation du bâtiment E (en composant les quatre derniers chiffres en gras précédés du chiffre 7).

Plus d'infos sur l'Université et ses composantes : <https://www.univ-lille.fr/>

la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales : droit.univ-lille.fr



Vos interlocuteurs

L'interlocuteur administratif de tout étudiant inscrit à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales est le **service de scolarité**.

Ses missions sont diverses puisque ce service a vocation à communiquer tout renseignement relatif au déroulement des études (organisation des travaux dirigés, déroulement des examens, etc.).

Il sera également l'interlocuteur de l'étudiant pour le délivrance des certificats de scolarité, des identifiants informatiques ou encore des relevés de notes.

Accueil Licence et Master 1

Accueil Licence, Master 1ère année (renseignement, inscriptions, transferts, certificats, identifiants, relevés de notes...)

- **N° de bureau** : A0-10
- **Horaires d'ouverture** :
Du lundi au vendredi,
8h30-12h30 et 13h15-16h15
Fermé le vendredi à 16h00
- **Contact** :
03 20 90 74 01
03 20 90 74 02
accueil-droit@univ-lille.fr

Licence Droit

L1 Droit section A & B - Droit parcours DIDE, Droit parcours ESJ & Droit option santé :

- Estelle TEMPET
Bureau A.0-18 - Tél. 03 20 90 75 33

L1 Droit section C et double licence Droit / Économique :

- Anaïs FAY
Bureau A.0-19 - Tél. 03 20 90 76 39

L2 Droit, Droit parcours DIDE, Droit option santé, Droit parcours ESJ :

- Anne SANCHEZ
Bureau A.0-15 - Tél. 03 20 90 74 34

L3 Droit, parcours Droit, DIDE, ESJ, option santé :

- Tiphaine Van Kelf
Bureau A.0-13 - Tél. 03 20 90 74 38

Licence Science Politique

L1 Science Politique + ESJ :

- Anaïs FAY
Bureau A.0-19 - Tél. 03 20 90 76 39

L2 / L3 Science Politique + parcours ESJ :

- Sarah NOURI
Bureau A.0-14 - Tél. 03 20 90 74 35

Licence Administration Économique et Sociale

L1 / L2 / L3 AES + parcours ESJ :

- Cyril DHENNIN
Bureau A.0-16 - Tél. 03 20 90 77 71

Ma faculté : mes repères

Capacité - EAD

- N° de bureau : A3-07
- **Horaires d'ouverture :**
Du lundi au vendredi,
9h00-12h00
et 13h30-16h00

Fermé le jeudi
après-midi
- **Contact :**
03 20 90 75 03
ou 75 04
ead-droit@univ-lille.fr
capa-fsjps@univ-lille.fr

Master 1ère année

- N° de bureau : A2-04
- **Horaires d'ouverture :**
Du lundi au vendredi
9h00-12h00
et 14h00-16h00
- **Contact :**
Master1-droit@
univ-lille.fr

Master 2e année

- N° de bureau :
A3-03
A3-05
- **Horaires d'ouverture :**
Du lundi au vendredi
8h30-12h00
et 14h00-17h00
- **Contact :**
Master2-droit@
univ-lille.fr

Accéder à l'information

Trouver les informations sur le campus

Rendez vous à votre panneau d'affichage pédagogique situé pour les Licences au rez-de-chaussée bâtiment T, hall du bâtiment C pour les Masters 1 et pour les Masters 2, DU formation continue et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) au 3^e étage du bâtiment A.

Votre identité étudiante, la carte multiservices

C'est un élément essentiel : ne la perdez pas ! Elle comporte en particulier votre numéro d'étudiant et vous sera demandée dans de nombreux contextes. Elle vous permet entre autres :

- d'accéder librement à la Faculté et à la BU ;
- de passer vos examens ;
- de bénéficier de réductions (transports, restauration, cinéma...) ;
- de payer vos repas au Restaurant Universitaire.

La messagerie Université de Lille, relais de la vie étudiante

Dès votre inscription, l'Université vous attribue automatiquement une adresse de messagerie, ainsi qu'un mot de passe personnel et confidentiel, qui constituent vos identifiants informatiques.

La messagerie est indispensable : c'est elle qui permet de faire le relais entre l'administration et l'étudiant. Vous recevrez à cette adresse des informations importantes concernant la pédagogie (emplois du temps, réunions, conférences, colloques, échanges avec les enseignants...) mais également le fonctionnement de la Faculté (fermeture, horaires, congés...) : **consultez votre messagerie chaque jour !**

L'Espace numérique de travail

Vos identifiants informatiques vous permettent d'accéder également à tous les services numériques proposés par l'Université, via votre Espace numérique de travail (ENT) :

- consultez votre dossier étudiant (ex : édition des certificats de scolarité...) ;
- découvrez les mises à jour de l'offre de formation ;
- réinscrivez-vous en ligne sur le site univ-lille.fr (inscriptions pédagogique et administrative)
- consultez votre planning d'enseignement
- consultez vos notes de fin de semestre après les délibérations...
- accédez aux services de la BU (catalogue, compte-lecteur, réservations de salle de travail en groupe etc.)

Accéder à l'ENT : ent.univ-lille.fr



Ma faculté : mes repères

La plateforme de cours Moodle

Moodle est une plateforme d'échange entre enseignants et étudiants sur laquelle vous pouvez récupérer vos cours, poster vos travaux à destination des enseignants (également pour l'enseignement à distance), communiquer avec vos enseignants mais aussi avec les étudiants de votre promotion...

Pour accéder à vos cours en ligne, connectez-vous directement sur la page Moodle avec vos identifiants, ou via l'ENT, et rendez-vous dans la catégorie de cours « Faculté des sciences juridiques, politiques et Sociales ».

Accéder à la plateforme Moodle : moodle.univ-lille.fr

Vous n'avez pas d'ordinateur, vous ne savez pas comment accéder à internet, mettre en page un cours, effectuer des recherches... ? La Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales met à votre disposition des salles informatiques en libre service au sous-sol du bâtiment R.

L'application Lilu



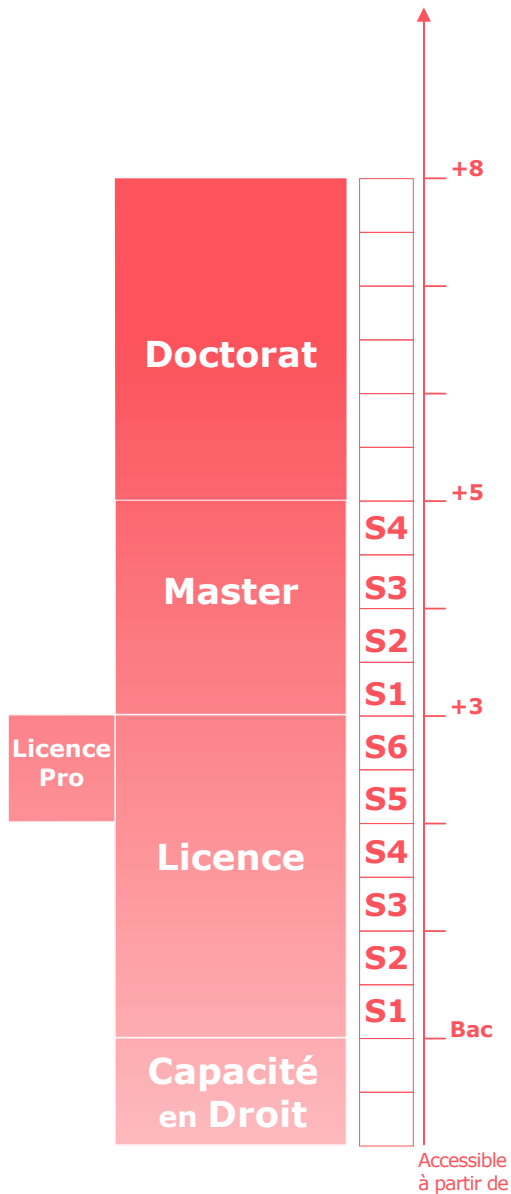
Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

L'application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres.

Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment est également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles.



Le système LMD*



LMD : Licence - Master - Doctorat : Système de formation, harmonisation des cursus de formations des pays européens et système de diplômes commun

Doctorat : après le Master, formation en trois ans.

Master : après la licence, s'obtient en deux ans (M1 et M2), ou 4 semestres (S1 à S4).

Licence pro : diplôme accessible aux titulaires d'un Bac +2 incluant un stage.

Licence : formation en 3 années (de la L1 à la L3), ou 6 semestres.

Capacité : formation en 1 an accessible aux étudiants non titulaires d'un Baccalauréat.

Au sein de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, les enseignements (cours magistraux et travaux dirigés) sont dispensés par des enseignants chercheurs titulaires (Professeurs des Universités ou Maîtres de Conférences).

A leurs côtés, interviennent auprès des étudiants des doctorants (ils préparent une thèse de doctorat), des PRAG (enseignants du second degré détachés à l'Université), des enseignants contractuels ou encore des vacataires.

Les formations de la FSJPS

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE

- Licence Administration Économique et Sociale (Semestre 1 à 6)
- Licence Droit (Semestre 1 à 6) Accessible à Lille, à Cambrai et en études à distance
- Licence Droit Parcours Droit International et Droits Européens (Semestre 1 à 6)
- Licence Droit mineure santé (Semestre 1 à 6)
- Licence Science Politique (Semestre 1 à 6)
- Licence Administration Publique (Semestre 5 à 6) - préparée à l'IPAG
- Double diplôme ESJ - Licence AES, Droit, Science Politique (Semestre 1 à 6)
- Double Licence Droit/Économie (Semestre 1 à 6)

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE PROFESSIONNELLE

- Licence Professionnelle Métiers du Notariat Parcours Collaborateur de notaire*
- Licence Professionnelle Métiers de la Gestion des Ressources Humaines Parcours Assistant Ressources Humaines (préparée à l'IST)*
- Licence professionnelle Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables Parcours Justice et jeunesse en difficulté*

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER

DROIT ENSEIGNEMENT À DISTANCE (EAD)

DROIT DE LA SANTE

- Droit et politiques de santé (M1 et M2*)

DROIT DES AFFAIRES

- Droit des assurances (M1* et M2*)
- Droit du sport (M1* et M2*)
- Droit fiscal des affaires (M1* et M2*)
- Juriste d'entreprise et management juridique des entreprises (M1* et M2*)
- Droit de la propriété industrielle (M1* et M2*)
- Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise (M1* et M2*)

DROIT DE L'ENTREPRISE

- Droit de la distribution (M1* et M2*)
- Contract management et recouvrement de créances (M1* et M2*)

DROIT DU NUMÉRIQUE

- Droit du cyberspace : technologies et innovation numérique (M1 et M2*)

DROIT DU PATRIMOINE (CAMBRAI)

- Droit du patrimoine culturel (M1 et M2)

DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPÉEN

- Droit de l'Union européenne (M1 et M2)
- Droit international privé et des affaires internationales (M1 et M2)
- Justice pénale internationale (M1 et M2)

DROIT NOTARIAL

- Droit notarial (M1 et M2)

DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

- Droit pénal et sciences criminelles (M1 et M2)

DROIT PRIVE

- Droit privé approfondi (M1 et M2)
- Études judiciaires et processuelles (M1 et M2)

DROIT PUBLIC

- Droit public financier (M1 et M2)
- Droit public de l'économie (M1 et M2*)
- Droit public général et contentieux publics (M1 et M2)
- Immobilier, construction, environnement et urbanisme (M1 et M2*)
- Droit et politiques de défense et de sécurité nationale (M1 et M2)

DROIT SOCIAL

- Droit du travail (M1 et M2*)
- Droit de la protection sociale (M1 et M2*)
- Droit du dialogue social dans l'entreprise (M1 et M2*)

HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

- Histoire du droit et des institutions (M1 et M2)

ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

- Direction et responsabilité dans le champ social (M1* et M2*)
- Droit et économie des ressources humaines (M1* et M2*)

SCIENCE POLITIQUE

- Communication politique et métiers de la démocratie (M1 et M2)
- Affaires européennes (M1 et M2)
- Action publique locale et inégalités (M1 et M2)
- Métiers de l'action territoriale (M1 et M2)
- Métiers de la recherche en science politique (M1 et M2)
- Action humanitaire (M1 et M2)
- Transitions écologiques des territoires (M1 et M2)

ADMINISTRATION PUBLIQUE - IPAG (M1 Tronc commun)

- Métiers de l'Administration centrale et des services déconcentrés (M2*)
- Métiers de l'Administration pénitentiaire (M2)
- Métiers de l'Administration territoriale (M2*)

AUTRES DIPLÔMES NATIONAUX

- Certificat de Capacité en Droit (2 semestres)
- Diplôme d'études supérieures de notariat (DESN) (4 semestres)

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

- Approche pluridisciplinaire des violences conjugales
- Baux Commerciaux
- Environnement juridique de la santé au travail
- Fiscalité & Comptabilité
- Médiation et arbitrage des conflits de l'entreprise
- Pratique du Contrat de Travail
- Pratique du Dialogue Social en Entreprise
- Pratique Pénale et Criminologique
- Propriété industrielle & nouvelles technologies
- Religions et Société Démocratique

PRÉPARATIONS

- Préparation au concours d'entrée à l'école nationale de la magistrature (ENM)
- Préparation à l'examen d'entrée à l'école du Barreau (préparé à l'IEJ)
- Préparation au concours d'officier de la Gendarmerie Nationale et aux concours d'officier et de commissaire de Police
- Préparation méthodologique aux concours externes de catégorie A (PREP'M) et de catégorie B (PECAB)



 Calendrier universitaire 2026-2027
 Calendrier de cadrage FSJPS Licences et Masters 1 (hors alternance)

AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
SAM	1		MAR	1		JEU	1		D	1		MAR	1		VEN	1		LUN	1	05	LUN	1		JEU	1		SAM	1		MAR	1	
D	2		MER	2	Pré-rentree L2 - L3 - M1	VEN	2	CM + TD	LUN	2		JEU	2	CM-rattrapages + TD	SAM	2		MAR	2		MAR	2		VEN	2	CM + TD	D	2		MER	2	
LUN	3		JEU	3		SAM	3		MAR	3		JEU	3		D	3		MER	3		MER	3		SAM	3		LUN	3		JEU	3	
MAR	4		VEN	4		D	4		MER	4		VEN	4		MAR	5		JEU	4	CM + TD	JEU	4		D	4		MAR	4	Examens	VEN	4	
MER	5		SAM	5		LUN	5		JEU	5	CM + TD	SAM	5		MER	6		VEN	5		VEN	5		LUN	5		MER	5		SAM	5	
JEU	6		D	6		MAR	6		VEN	6		D	6		MER	7		SAM	6		SAM	6		MAR	6		JEU	6		D	6	
VEN	7		LUN	7		MER	7	CM + TD	LUN	7		MAR	8	Semaine de révision	JEU	7	Examens	D	7		D	7		MER	7	Semaine de révision	VEN	7	Examens	LUN	7	
SAM	8		MAR	8		JEU	8		D	8		VEN	9		SAM	9		LUN	8	06	MAR	9		JEU	8		SAM	8		MAR	8	
D	9		MER	9		VEN	9		LUN	9		MAR	10		D	10		MER	10		MAR	10		VEN	9		D	9		MER	9	
LUN	10		JEU	10	CM	SAM	10		MER	11	CM + TD	JEU	10		VEN	11		VEN	11		JEU	11		D	11		LUN	10		JEU	10	Examens Session 2 - Semestre 1 - Licence
MAR	11		VEN	11		D	11		JEU	12		MAR	12		D	12		MER	12		MAR	12		LUN	12		MER	12		SAM	12	
MER	12		SAM	12		LUN	12		VEN	13		VEN	13		D	13		JEU	13		VEN	13		SAM	13		JEU	13		D	13	
JEU	13		D	13		MAR	13		D	13		MAR	14		JEU	14	CM et TD (langues)	D	14		D	14		MER	14		VEN	14		LUN	14	Examens Session 2 - Semestre 1 - Licence
VEN	14		LUN	14		JEU	15	CM + TD	LUN	15		MAR	15		VEN	15		LUN	15	07	LUN	15		JEU	15		SAM	15		MAR	15	Examens Session 2 - Semestre 1 - Licence
SAM	15	Féerie	MAR	15		VEN	16		LUN	16		MER	16	Examens	SAM	16		MAR	16		MAR	16		VEN	16		D	16		MER	16	Examens Session 2 - Semestre 1 - Licence
D	16		MER	16	CM et TD (langues)	SAM	17		MAR	17		JEU	17		D	17		MER	17		MER	17		SAM	17		LUN	17		JEU	17	
LUN	17		JEU	17		D	18		MER	18		MAR	18		VEN	18		LUN	18	03	JEU	18		JEU	18	Mixité	D	18		MAR	18	
MAR	18		VEN	18		LUN	19		JEU	19	CM + TD	SAM	19		D	20		MER	19		VEN	19		LUN	19		MER	19		SAM	19	
MER	19		SAM	19		MAR	20		VEN	20		VEN	20		D	21		SAM	20		SAM	20		MAR	20		JEU	20		D	20	
JEU	20		LUN	21		MER	21	CM + TD	SAM	21		SAM	21		LUN	21	CM + TD (langues et disciplinaires)	D	21		D	21		MER	21	pause pédagogique	VEN	21		LUN	21	Examens Session 2 - Semestre 2 - Licence
VEN	21		MAR	22		JEU	22		D	22		MAR	22		VEN	22		LUN	22	08	LUN	22		JEU	22	pause pédagogique	VEN	22		MAR	22	
SAM	22		D	23		MER	23	CM + TD (langues et disciplinaires)	LUN	23		MAR	23	pause pédagogique	JEU	23		MAR	23		MAR	23		VEN	23		D	23		MER	23	Examens Session 2 - Semestre 2 - Licence
LUN	24		JEU	24		D	24		MER	24		MAR	24		VEN	25		JEU	24	CM + TD	MER	24		MAR	24		SAM	24		LUN	24	
MAR	25		VEN	25		D	25		MER	25	CM + TD	VEN	25		VEN	26		LUN	25		JEU	25	CM + TD	JEU	25		D	25		MAR	25	
MER	26		SAM	26		LUN	26		JEU	26		SAM	26		D	27		MAR	26		VEN	26		VEN	26		LUN	26		MER	26	
JEU	27		D	27		MAR	27		VEN	27		D	27		MER	27	CM + TD	SAM	27		SAM	27		MAR	27	pause pédagogique	JEU	27		D	27	
VEN	28		LUN	28		MER	28	pause pédagogique	SAM	28		SAM	28		LUN	28		LUN	28		D	28		MER	28	pause pédagogique	VEN	28		LUN	28	Examens Session 2 - Semestre 2 - Licence
SAM	29		MAR	29	CM + TD	JEU	29		D	29		MAR	29	pause pédagogique	VEN	29		VEN	29		LUN	29		JEU	29		SAM	29		MAR	29	
D	30		MER	30		VEN	30		LUN	30		MAR	30		SAM	30		MAR	30		MAR	30		VEN	30	CM+TD	D	30		MER	30	
LUN	31	Pré-rentree L1				SAM	31					JEU	31		D	31		MER	31		MER	31		LUN	31							

Examens	Pauses Pédagogiques	Jours Fériés	Campus en fête-17/09 Mix'cité-18/03
Examens Session 2 Licence	Période pour Galops d'essai (CM+TD associé)	Vacances scolaires - Zone B Académie Lille	

Bornage fin de l'année universitaire : 31 août 2027

Cas particuliers de bornage fin de l'année universitaire :

30 septembre 2027 pour les licences pro, masters 2 et formations en alternance

30 octobre 2027 pour les thèses d'exercice / 31 novembre 2027 pour les thèses de doctorat

Inscription et emploi du temps

Inscription administrative (IA)

L'inscription administrative (IA) est obligatoire, annuelle, exclusive, personnelle et payante. Elle constitue l'inscription de l'étudiant à l'université. L'IA permet la délivrance de la carte d'étudiant, du certificat de scolarité et de l'adresse électronique étudiante. Elle est valable pour l'année universitaire dans les limites du bornage de l'année.

Une carte d'étudiant est délivrée à l'issue de l'inscription administrative. Elle est renouvelable sur le même support pendant la durée des études de l'usager, qui est tenu de contrôler toutes les informations y figurant.

En cas de perte, la carte étudiante est renouvelée gratuitement la première fois puis moyennant paiement pour toute nouvelle perte (tarif annuel fixé par le Conseil d'Administration de l'université).

L'inscription administrative doit être réalisée dans un calendrier établi annuellement et arrêté par le Président. Seule une inscription régulière et finalisée confère le statut d'étudiant.

Inscription Pédagogique (IP)

L'inscription pédagogique (IP) est complémentaire de l'inscription administrative. Pour chaque semestre, elle permet l'inscription dans les enseignements et aux examens. L'inscription pédagogique est obligatoire, semestrielle et se réalise en ligne (via l'ENT).

Durant la période des inscriptions pédagogiques, il est possible de se connecter plusieurs fois pour changer de choix de matières. Après la clôture des inscriptions, il n'est plus possible de s'inscrire ou de modifier ses choix.

Le choix des matières est très important car il détermine son emploi du temps et les examens à passer à la fin du semestre.

L'étudiant qui n'a pas procédé aux formalités d'inscriptions (administratives et pédagogiques) conformément aux modalités en vigueur à l'Université de Lille et dans les délais définis par la FSJPS ne pourra pas se présenter aux examens et ne sera pas admis à composer.

Emploi du temps

Votre emploi du temps individuel (planning d'enseignement) est consultable à partir de votre Espace Numérique de Travail : <https://ent.univ-lille.fr/> et sur l'application Lilo.

En début d'année l'emploi du temps des cours magistraux (sans les TD) est également affiché au rez-de-chaussée du bâtiment T.

Il est ensuite conseillé de consulter régulièrement votre boîte mail étudiante et votre emploi du temps en ligne pour avoir connaissance de toute modification de l'emploi du temps.

Comprendre une maquette d'enseignements de Licence

SEMESTRE 1

Intitulés des enseignements	ECTS	Nature de l'enseignement	Volume horaire
BCC 1. Analyser et résoudre une situation complexe par un raisonnement juridique	15		
UE Analyser et résoudre une situation complexe par un raisonnement juridique	15		
Introduction au droit et institutions juridictionnelles		TD	15
Introduction au droit et institutions juridictionnelles		CM	33
Introduction historique au droit		CM	33
Principes fondamentaux du droit constitutionnel		TD	15
Principes fondamentaux du droit constitutionnel		CM	33
BCC 2. Situer la règle de droit dans son contexte	12		
UE 1. Unité d'ouverture	9		
1 Cours obligatoire			
Introduction au droit des relations internationales		CM	33
2 Cours au choix parmi 4			
Constitutional Law		CM	24
Histoire des institutions publiques de l'Antiquité		CM	33
Introduction à l'économie		CM	33
Vie politique française		CM	33
UE 2. Unité linguistique	3		
1 Choix parmi 3			
Allemand : Verfassungsorgane und politik		TD	16.5
Anglais : Introduction to Law and the Legal System Langue		TD	16.5
Espagnol : Iniciacion al derecho		TD	16.5
BCC 3. Construire ses savoirs et son projet professionnels	3		16
UE 1. UE PE d'accueil	3		16
Accueil dans la composante : découverte de la BU		TD	1
Accueil dans l'établissement (module à distance sur Moodle de l'université)		Distanciel	15

Une année d'études est découpée en deux semestres représentant chacun 30 crédits ECTS.

Une formation est composée de Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC). Un BCC est un ensemble cohérent d'enseignements et d'activités pédagogiques. Un BCC est éventuellement structuré en une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE) et chaque UE peut éventuellement contenir plusieurs Éléments Constitutif (EC). Chaque BCC et UE est affecté d'une « valeur en crédits ECTS ».

Un BCC peut être prévu dans la maquette sur tout ou partie des semestres.

Les enseignements sont dispensés en cours magistral (CM) ou travaux dirigés (TD)

BCC : Bloc de Connaissances et de Compétences

UE : Unité d'Enseignement

CM : cours magistraux

TD : travaux dirigés (groupes de 25 à 30 étudiants) : exercices pratiques contrôlés visant à l'application des cours magistraux (CM) / assiduité obligatoire

Les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) en Licence

Remarque préalable : cette présentation est un résumé, sans valeur réglementaire et non opposable, du règlement des études que vous pouvez consulter sur le site internet de la Faculté.

Règlement des études : consultez [le règlement des études](#).

L'évaluation des connaissances et des compétences peut se faire à l'échelle du BCC ou s'il contient plusieurs unités d'enseignement (UE), à l'échelle de chaque UE ou de chaque élément constitutif (EC) de l'UE.

Conformément au code de l'éducation, les MCCC indiquent annuellement pour chaque élément évalué :

- le nombre d'épreuves ;
- la nature (écrit, oral...) ;
- le niveau d'évaluation retenu (BCC, UE ou EC),
- la durée ;
- le coefficient ;
- le type (évaluation continue intégrale, évaluation continue avec seconde session, évaluation terminale...)
- dans le cas d'une évaluation continue avec seconde session, les modalités de report des notes.

L'évaluation des connaissances et des compétences peut avoir recours, pour tout ou partie, aux moyens numériques.

Pour les enseignements affectés de crédits ECTS (BCC, UE, éventuellement EC) : ces derniers valent coefficients dans le calcul de la moyenne.

Pour les EC non affectés de crédits ECTS : un coefficient est attribué à chaque enseignement pour permettre le calcul des moyennes.

Les MCCC peuvent être adaptées selon les régimes de formation (formation initiale, continue, à distance) et aux publics spécifiques (salariés, personnes en situation de grossesse...) ou encore via le contrat de réussite pédagogique pour les étudiants de Licence.

En Licence, à chaque semestre, généralement, deux cours (CM) sont assortis de travaux dirigés (TD).

Les TD sont l'occasion d'un travail en petits effectifs (25 à 30 étudiants en moyenne) indispensable pour réussir ses études. Ils permettent de revoir les notions étudiées en cours et d'acquérir les outils méthodologiques. Ils supposent

un travail préalable de lecture, d'analyse, d'écriture qui sera expliqué par les équipes pédagogiques des différentes matières concernées.

Les TD permettent un travail régulier, progressif et évalué tout au long du semestre.

- 10 séances de TD obligatoires, au cours desquelles plusieurs évaluations de formes différentes seront organisées (exemple : travail à préparer à la maison, note de participation orale, interrogation écrite, etc). Cet ensemble d'évaluations correspond à la note de contrôle continu, qui compte pour 50% de la note finale pour la matière ;
- 1 devoir sur table de 3 heures, qui a lieu à la fin du semestre. La note obtenue à ce devoir compte pour 50%.

Le bloc matière (CM+ TD) est validé lorsque la note de 10 est atteinte à la moyenne de ces deux notes.

Concernant les CM non assortis de TD : si l'étudiant a suivi un enseignement magistral non assorti des travaux dirigés ou s'il a choisi un enseignement magistral sans prendre les travaux dirigés correspondant à cette matière, il est alors soumis soit à une épreuve orale, soit à une épreuve orale sous forme écrite d'une durée préconisée d'une heure, soit à un travail à rendre au cours du semestre, au choix de l'enseignant qui en informe les étudiants dans le mois qui suit la rentrée.

Règles d'assiduité aux enseignements et évaluations

Les règles d'assiduité aux enseignements valent règles d'assiduité aux évaluations continues.

L'assiduité aux séances de Travaux Dirigés est OBLIGATOIRE et régulièrement contrôlée. Au bout de deux absences non justifiées à l'enseignant (justification indispensable par écrit), vous pouvez être exclu(e) de l'ensemble des examens du semestre. Toute absence doit être justifiée auprès de votre enseignant au plus tard dans les 48h suivant la séance.

L'absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal (ou au contrôle continu) interdit l'obtention de l'EC, de l'UE, du BCC et du semestre correspondant pour la session en cours. La mention ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) est saisie et le résultat « Défaillant » est reporté sur le procès-verbal.

Compte tenu de la spécificité de leur situation, certains publics d'étudiants sont admis au bénéfice de dispositions dérogatoires en matière d'assiduité et d'organisation des examens (exemples : étudiants salariés, handicapés, sportifs de haut niveau, chargés de famille). Les aménagements des études pour les publics spécifiques sont détaillés dans le règlement des études.

Consignes concernant les examens

- Se présenter au moins vingt minutes avant le début de l'épreuve afin de s'installer, en respectant le numéro de place mentionné sur la convocation aux examens et affiché sur les portes de la salle d'examen.
- Se munir de sa carte d'étudiant de l'année ou à défaut d'une pièce officielle d'identité en cours de validité (CNI, passeport, permis de conduire toléré), accompagné d'un certificat de scolarité.

Ma faculté : mon mémo pédagogique

- Déposer en bas ou en haut de la salle d'examen ses sacs et pochettes de cours, en laissant les allées libres.
- L'usage des téléphones portables et tout objet connecté (montre, écouteurs, lunettes,...) est rigoureusement interdit, y compris pour lire l'heure. Ils doivent être éteints complètement et ranger dans les sacs.
- Émarger sur la liste de présence qui circulera pendant l'examen.

Lutte contre la fraude : Toute fraude ou tentative de fraude ou complicité de fraude à un examen est susceptible de faire l'objet de poursuites devant la section disciplinaire de l'université.

La validation d'une année de Licence

Une année peut être validée soit directement soit par compensation.

Le moyen le plus sûr de valider son année est d'obtenir plus que la moyenne à l'ensemble des matières qui composent les divers BCC et UE de chacun des deux semestres, dès la première session d'examens. Mais ce n'est pas le seul, il faut compter également avec l'existence de mécanismes de compensation.

Validation directe des éléments de formation et des semestres

L'acquisition d'un semestre, d'un BCC ou d'une UE emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits ECTS correspondants.

La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.

Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.

Si une UE d'un BCC inclut plusieurs EC, la validation directe de chaque EC est effectuée si la note finale à chaque EC est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors de leur contrôle (validation sans note).

La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé.

Validation par compensation

À défaut d'une validation directe d'un ou de plusieurs éléments, les règles suivantes de compensation s'appliquent :

En Licence, la compensation s'effectue au sein des BCC et, le cas échéant, au sein des UE si le BCC inclut plusieurs UE.

La compensation s'effectue aussi entre les BCC au sein d'un même semestre.

La compensation s'effectue au sein d'une même année. Les crédits ECTS attachés au BCC pour lesquels l'étudiant a une note inférieure à 10/20 sont alors validés sans modification des notes obtenues par l'étudiant. Le BCC est alors définitivement validé et l'étudiant bénéficie de la capitalisation des crédits ECTS de ce BCC.

Session de rattrapage

D'autre part, en Licence, est instaurée une « seconde chance » - c'est-à-dire une session de rattrapage des examens. La session de rattrapage est une seconde session d'examen organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants dans le cadre de la session d'évaluation initiale. Cette session est postérieure aux jurys de délibération de session initiale. La seconde session a lieu en juin. Elle concerne aussi les étudiants qui ne se seraient pas présentés à l'une des épreuves faisant l'objet d'un contrôle terminal quelle que soit la moyenne obtenue : une absence, injustifiée ou justifiée, renvoie systématiquement en seconde session.

Quelles sont les matières que l'on doit repasser ? Si une unité est validée par compensation entre les matières, aucune des matières de cette unité n'est à repasser. Si un BCC est validé par compensation entre les unités, aucune des matières de ce BCC n'est à repasser. Seules les matières des unités non validées (au sein des BCC non validés) des semestres non validés sont concernées. Et toutes ne le sont pas.

Au sein d'une unité non validée d'un BCC non validé, les matières dans lesquelles l'étudiant a obtenu la note de 12/20 ne peuvent pas être repassées. En revanche, toutes les autres matières de cette unité devront faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

Doublement

En cas de non validation de son année de Licence, l'étudiant a la possibilité de redoubler son année.

A la FSJPS, en Licence 1^{re} année, le premier doublement est de droit.

En 2^e et 3^e année de Licence, l'étudiant est autorisé à doubler une première fois s'il a validé au moins un BCC dans son année d'inscription. Dans le cas où l'étudiant n'a validé aucun BCC pendant l'année, l'autorisation de redoublement est soumise à la décision souveraine du jury.

Au-delà du premier doublement, le redoublement est soumis à la décision souveraine du jury.

Les langues

L'enseignement-apprentissage des langues étrangères

L'enseignement des langues étrangères à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales s'inscrit résolument dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues en général, et dans les approches sur objectifs spécifiques en particulier.

Les cours de langue ont donc pour ambition de répondre aux objectifs et besoins de communication spécifiques des étudiants en vue de leurs futures activités. Afin de favoriser la mobilité à l'étranger et une insertion professionnelle réussie, ils permettent de développer une compétence de communication dans un domaine référentiel précis. Un étudiant en droit, par exemple, apprendra non seulement l'anglais, l'allemand ou l'espagnol juridique, mais aussi, en langue étrangère, le(s) droit(s) des pays concernés (« droit en langue »).

Le parcours « Droits européens », en particulier, offre aux étudiants une formation renommée qui les prépare dans le domaine public à travailler à l'étranger, notamment dans l'Union Européenne, ou dans le domaine privé pour des employeurs français / étrangers ayant des partenaires à l'international. Il comprend l'étude de plusieurs systèmes juridiques autres que celui de la France, en anglais, allemand ou espagnol, ainsi que, au choix des étudiants, l'enseignement-apprentissage approfondi de deux de ces trois langues.

Les étudiants particulièrement motivés ont la possibilité de participer à des échanges et des voyages d'études à l'étranger, avec le concours des universités partenaires, dont le nombre et la diversité géographique n'a cessé de croître ces dernières années.

La Faculté propose également des ateliers de conversation conçus par les enseignants et menés par des étudiants natifs ou bilingues, qui permettent aux étudiants qui le souhaitent de renforcer leurs compétences en expression et en compréhension orale tout en se retrouvant dans un cadre sympathique et pour échanger sur des thématiques qui les touchent au quotidien.

Enfin, nous avons décidé d'augmenter notre offre en matière de certifications en langue notamment en proposant le passage du CLES (Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) aux étudiants intéressés et le TOEIC aux filières l'ayant intégré dans leur parcours de formation.

*Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) est une certification accréditée par le Ministère de l'Education Nationale et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CE- CRL). Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues.

Le cursus international

Partir à l'étranger avec la FSJPS, c'est possible !

Au cœur de l'Europe, reliée à Londres, Bruxelles, Berlin, Amsterdam et Paris, Lille est une Université résolument tournée vers l'international et la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales aussi ! Elle a été l'une des premières en France à adopter le système de formation LMD (Licence, Master, Doctorat), visant à l'harmonisation européenne des cursus universitaires et donc à faciliter les échanges. Au fil des années, la FSJPS a su créer un réseau d'universités partenaires solide, et offre aujourd'hui à ses étudiants un large éventail de destinations possibles. Il existe, à la FSJPS, **plusieurs moyens de partir à l'étranger** :

- ➔ Dans le cadre d'une **mobilité d'études** en Europe ou hors Europe ;
- ➔ En **stage** ;
- ➔ Pendant une **année de césure (en participant à des programmes de volontariats, d'assistants de langue...)**

Il existe également deux programmes permettant d'obtenir un **double diplôme** :

- ➔ Double Master franco-italien en Droit public – Université de Roma Tre ;
- ➔ Double Master franco-espagnol en Droit du numérique et biodroit.

Outre son rôle de promotion des partenariats, **le service des relations internationales** a pour objectif de favoriser la mobilité européenne et internationale, et d'accompagner les étudiants de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille dans la réalisation de leurs projets de mobilité.

Le service des relations internationales accueille également chaque année un grand nombre d'étudiants internationaux, qui viennent suivre les enseignements proposés au sein de notre établissement, ainsi que des enseignants invités qui viennent partager leurs savoirs.

Quand et comment partir ?

La préparation d'une mobilité prend du temps et **s'anticipe dès la deuxième année d'étude**, même si le départ n'intervient qu'à partir de la troisième année de Licence.

Plus d'informations sur le site : droit.univ-lille.fr/relations-internationales

Formation au numérique (PIX et PIX + Droit)

Un étudiant et un professionnel est, quel que soit son domaine d'étude ou d'activité, confronté au numérique. Au-delà de l'indispensable maîtrise de l'outil informatique, de la recherche sur Internet et les bases de données des éditeurs, il est essentiel de savoir **protéger ses données personnelles**, de connaître ses droits et d'acquérir une **culture numérique** nécessaire pour appréhender de nouveaux outils ou usages : monnaies numériques (Bitcoin), plateforme numériques (Uber, etc.), blockchain, intelligence artificielle, justice prédictive, Big Data, open data, etc.

L'obtention d'une Licence suppose, d'après les référentiels nationaux, de savoir « utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe ».

La Faculté dispense ainsi **une formation obligatoire pour tous les étudiants de Licence 3ème année** sur le Culture et les compétences numériques à partir du référentiel européen DigComp 2.1 qui permet d'obtenir la certification PIX (<https://pix.fr/>) et couvre 21 compétences réparties en 5 domaines :

Domaine 1 : Information et éducation au numérique

Domaine 2 : Communication et collaboration

Domaine 3 : Création de contenus numériques

Domaine 4 : Sécurité

Domaine 5 : Résolution de problèmes

Cette formation a lieu au premier semestre (4h CM et 8h TD au semestre 5) et au second semestre (12h TD) en présentiel et/ou à distance. En fin d'année, les étudiants peuvent passer la certification PIX.

L'objectif est que les étudiants aient acquis au moins un niveau 4 à l'ensemble des compétences du référentiel et, pour les étudiants en droit, un niveau 5 aux compétences numériques juridiques.

Dans les Masters juridiques, les étudiants bénéficient, au premier ou second semestre, d'une formation en présentiel et/ou à distance aux compétences numériques spécifiques aux métiers du droit et pourront passer la certification PIX+Droit qui couvre des compétences réparties en 4 domaines :

Domaine 1 : Recherche juridique numérique

Domaine 2 : Preuve numérique

Domaine 3 : Production, collaboration et communication numériques

Domaine 4 : Culture juridique numérique



Les services à l'étudiant

La Bibliothèque Universitaire Droit - Gestion

Votre bibliothèque universitaire vous accueille et vous accompagne tout au long de vos études. À la BU, vous pouvez choisir votre espace de travail seul ou en groupe selon vos envies et vos besoins, être accompagné dans vos recherches, vous détendre et découvrir une programmation événementielle faite pour vous.

Ressources documentaires

Tout au long de vos études, vous aurez besoin de documentation spécialisée pour comprendre ou approfondir vos cours : manuels, codes, ouvrages de recherche, revues spécialisées, vidéos...

Votre bibliothèque met à votre disposition plus de 110.000 ouvrages et 1.500 titres de revues imprimés, empruntables en toute autonomie

grâce à des bornes de prêt. Vérifiez à tout instant la durée de vos emprunts, réservez un document déjà en cours de consultation par un autre lecteur ou prolongez vos prêts depuis chez vous, grâce à votre compte lecteur (budroitgestion.univ-lille.fr/a-votre-service/emprunter-renouveler/).

Où que vous soyez, 24h/24, rendez-vous sur <https://budroitgestion.univ-lille.fr/> rubrique « Chercher », grâce à vos identifiants universitaires, pour consulter à distance des milliers d'ouvrages, d'articles de journaux (Le Monde, les Echos dans la base de données Europresse), de revues spécialisées dans toutes les disciplines, des plus fondamentales : ScholarVox, Cairn, Dalloz.fr, Lexis360°, cours de l'unjf...), aux plus pointues (BSC, Navis, Jstor, Science Direct, RCADI, Wiley...).

Les équipes de la bibliothèque sont à votre disposition dans votre BU et par chat ou mail sur la page d'accueil du site web de la BU : <https://budroitgestion.univ-lille.fr/>

La BU Droit-Gestion vous accompagne

- 940 places assises
- Casiers sécurisés
- Salles informatiques + copieurs
- Matériel en prêt
- 3 ambiances de travail
- 12 salles de travail en groupe

Des salles de travail en groupe sont à votre disposition (près de 100 places). La plupart sont réservables à distance via l'application Affluences (affluences.com/bu-droit-lille) disponible sous Android et IOS.

Pour faire une pause entre deux cours, profitez de l'Espace culture et détente, qui regroupe titres de presse magazine, BD, romans ou DVD dans une ambiance «détente». Un cocon de sieste est également en accès libre pour vous reposer entre deux cours. Des expositions et animations en lien avec les thèmes de vos études y sont régulièrement organisées.

Vous êtes sur un autre campus universitaire ?

Vous menez une recherche documentaire transdisciplinaire (droit de la santé, politique environnementale, usages de l'intelligence artificielle et droit...) ? Toutes les Bibliothèques Universitaires et Learning Center de l'Université de Lille vous accueillent dans les mêmes conditions et vous proposent les mêmes services. Coordonnées, horaires et fonds documentaires proposés sur <https://bu.univ-lille.fr/les-bibliotheques/nos-equipements>

Vous souhaitez travailler en bibliothèque après 20h ?

Rendez-vous sur réservation à la BU Santé de l'Université de Lille : busante.univ-lille.fr (ouverte du lundi au dimanche de 08h à 23h). Faites votre réservation de place sur : affluences.com/bu-sante-lille

Vous avez aussi la possibilité de travailler après 20h à la bibliothèque Sciences Po Lille. Toutes les infos sur : www.sciencespo-lille.eu/bibliotheque-0

Une question pratique ? une suggestion ?

- Appelez-nous au 03 20 90 76 67 ou connectez-vous sur :
 - Le site web de la BU : budroitgestion.univ-lille.fr
 - Facebook : [@Bibliothèque universitaire de Lille - Droit-Gestion](https://www.facebook.com/Bibliothèque-universitaire-de-Lille-Droit-Gestion)
 - Bluesky : [@bulilledg.bsky.social](https://bsky.app/profile/bulilledg.bsky.social)
- Contactez un bibliothécaire par mail ou par chat depuis la page d'accueil du site web de la BU : <https://budroitgestion.univ-lille.fr/>
- Vérifiez les horaires d'ouverture sur affluences.com/bu-droit-lille



Ma faculté : ma vie étudiante

Direction de l'Orientation - relais campus Moulins-Lille

Une équipe pluridisciplinaire vous accueille et vous accompagne durant toute l'année autour de différentes thématiques :

- Réorientation (réunions collectives, ateliers, rendez-vous individuel)
- Information sur l'offre de formation de l'Université (ressources documentaires)
- Accompagnement à l'orientation (projet de formation, projet professionnel, test d'orientation)
- Assistance sur les plateformes Parcoursup, E-candidat, Mon Master (aide à la rédaction de projet de formation motivé pour candidater à des formations)

Nous sommes à votre écoute pour toute question ou entretien individuel

- en Permanence libre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h .

(Fermé les lundi matin, mardi matin et vendredi après-midi) ;

- et/ou sur rendez-vous directement sur le campus Moulins Lille, au rez-de-chaussée du bâtiment C, entre l'amphi A et B.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 03.20.90.75.43 ou par mail : orientation@univ-lille.fr

Retrouvez nos actualités dans votre ENT sous la rubrique Orientation-Insertion ou directement sur la page <https://www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter>

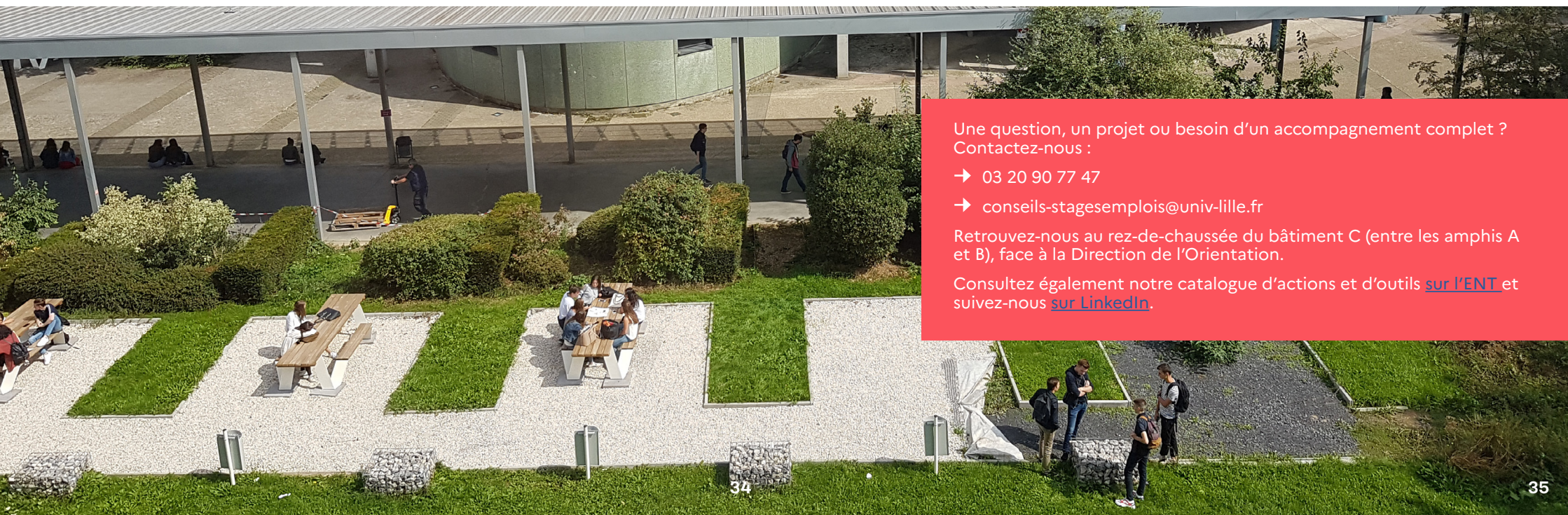
Rejoignez-nous également sur la plateforme **A vous le sup** pour des lives sur la chaine Twitch et des podcasts autour de l'orientation : <https://avouslesup.univ-lille.fr/videos>

Relais de la Direction Stages et Emplois

Nos expert.e.s du Relais Stages et Emplois du Campus Lille-Moulins vous accompagnent à chaque étape de votre recherche de stage ou d'emploi.

Profitez dès à présent de :

- Ressources en ligne, vidéos et podcasts
- Webateliers : CV, lettre de motivation, entretien, LinkedIn, réseau, mobilité internationale, job étudiant...
- Outil d'entraînement aux entretiens vidéo
- Outil pour identifier et valoriser vos compétences (soft skills)
- Rendez-vous individuels personnalisés (sur place ou en visioconférence, en français ou en anglais)
- Et d'événements de réseautage.



Une question, un projet ou besoin d'un accompagnement complet ?
Contactez-nous :

- 03 20 90 77 47
- conseils-stagesemplois@univ-lille.fr

Retrouvez-nous au rez-de-chaussée du bâtiment C (entre les amphis A et B), face à la Direction de l'Orientation.

Consultez également notre catalogue d'actions et d'outils [sur l'ENT](#) et suivez-nous [sur LinkedIn](#).

Ma faculté : ma vie étudiante

Relations Professionnelles et Stage (R-Pros)

Le service « Relations Professionnelles et Stage » : votre tremplin vers le monde professionnel !

Véritable interface entre la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille et les acteurs socio-économiques, le service R-Pros vous accompagne tout au long de votre parcours d'insertion professionnelle.

→ Nos événements pour préparer votre avenir :

- Le Forum des Métiers et des Formations : Rencontrez nos partenaires du monde socio-économique et explorez l'offre de formations de la F.S.J.P.S.
- Les Conférences Métiers : Droit, Sciences Politiques, AES : des intervenants professionnels vous présentent concrètement les débouchés de votre filière, tout au long de l'année.
- Le Tremplin R'Pros : Job dating, atelier photo, conférence thématique, quiz... Un événement multi-actions pour vous préparer à entrer dans le monde du travail.

- La journée « Découvre un métier » : Une journée d'immersion au sein d'une structure partenaire pour construire votre projet professionnel en vivant concrètement la réalité d'un métier.

Le Stage :

Vous cherchez un stage ? Le service R-Pros vous accompagne ! En plus de gérer vos demandes et de diffuser les offres disponibles, il vous rappelle que le stage obligatoire ou optionnel est un véritable atout : terrain d'application de vos savoirs, source de nouvelles compétences et tremplin concret vers l'emploi.

Nous contacter :

Bâtiment C, 2ème étage
Lun. / Mar. / Jeu. / Ven. : 9h-12h & 14h-16h
Mail : stages-facultesjps@univ-lille.fr
Tél. 03 20 90 77 05

Suivez-nous sur [LinkedIn](#) & [Instagram](#)

Pépité Hauts-de-France

Pépité Hauts-de-France est un dispositif initié par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, et porté par l'Université de Lille. Il a pour mission de **renforcer la culture entrepreneuriale et l'innovation** dans l'enseignement supérieur.

Pépité accueille tout étudiant du territoire souhaitant **développer ses compétences et créer un projet** entrepreneurial.

Pépité met en œuvre des actions de **sensibilisation à l'esprit d'entreprendre** :

des **visioconférences thématiques** et un **workshop créativité** dédiés à l'entrepreneuriat et l'innovation, des événements et **challenges inspirants** portés par le Pépité Hauts-de-France et ses partenaires, et une UE PE : **Unité d'Enseignement Projet de l'Étudiant** « Entreprendre, de l'idée au projet » à savoir un module de 20h en enseignement hybride pour s'initier à l'élaboration d'un Business Model.

Pour les étudiants, de toute filières confondues, ayant déjà une idée d'association ou d'entreprise, Pépité délivre un **statut national d'étudiant entrepreneur** (SNEE) lors d'un **comité d'engagement** qui a lieu tous les 2 mois. Les étudiants doivent justifier de leur motivation et présenter une idée de projet.

Tous les étudiants entrepreneurs ont ainsi droit à une **offre d'accompagnement collectif et individuel** qui permet de développer leurs compétences et leur projet, un accès à un espace de coworking et la possibilité de recourir à la substitution de stage pour se consacrer entièrement à leur projet.

Le SNEE permet également d'**intégrer un réseau d'étudiants entrepreneurs** et de **rencontrer les acteurs de l'écosystème** et notamment **les structures d'accompagnement et de financement**.

Besoin d'informations ?

Contactez-nous à : pepите.lhdf@univ-lille.fr ou contactez notre référent entrepreneuriat à la FSJPS, Perry MAURY : perry.maury@univ-lille.fr

Et pour nous retrouver, c'est par ici :

→ Sur les campus :

- Campus Moulins : Bâtiment T, 2ième étage, bureau 20
- Campus Pont de Bois : Maison de l'étudiant
- Campus Cité Scientifique : Bâtiment SUAIO – BAIP (1er étage)

→ En ligne :

- Site web : www.pepите-lillehdf.univ-lille.fr
- Instagram : [pepите_hautsdefrance](#)
- LinkedIn : [Pépité Hauts-de-France](#)



Ma faculté : ma vie étudiante

Le centre de santé des étudiants : Service Universitaire de Santé Étudiante - (SSE)

Un accompagnement médico psycho social pour des études plus sereines : le centre de santé des étudiants du SSE, c'est une équipe d'infirmière.e.s, médecins, psychologues, assistants sociaux, conseillère conjugale et secrétaires qui accueille, écoute, aide et oriente les étudiants :

→ Bien-être :

- examen préventif de santé pour les étudiants de premier cycle (1ère année pour les étudiants en droit, AES et Sc.Po) ;
- aménagements d'études en lien avec un handicap en collaboration avec le BVEH ;
- certificats médicaux (sport, stages...) ;
- vaccinations.

→ Mieux-être :

- consultations de médecine générale et de gynécologie ;
- entretiens et suivis psychologiques ;
- service social (sur rdv) ;
- consultations de contraception et suivi gynécologique de prévention par une sage-femme ;
- écoute et soins infirmiers (prises de sang, pansements...) ;
- relaxation, gestion du stress ;
- conseils en alimentation ;
- consultation du centre de santé sexuelle (entretiens avec la conseillère conjugale autour de la vie sexuelle et affective, contraception, dépistages, ...) ;
- actions de prévention et de promotion de la santé tout au long de l'année (en collaboration avec les Étudiants Relais Santé de l'Université).

→ Les services sont accessibles gratuitement (sans avance de frais), sur présentation de :

- une pièce d'identité
- la carte étudiante ou certificat de scolarité ;
- la carte vitale si l'étudiant.e en dispose (à défaut, l'attestation de sécurité sociale) ;
- la complémentaire santé (si l'étudiant en dispose).

SSE - Campus Moulins-Ronchin - 125 boulevard d'Alsace - 59000 Lille - (métro Porte de Douai - Ligne 2)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (hors périodes de fermeture)

T. : +33 3 62 26 93 00 (puis choix 2) - sse@univ-lille.fr – page facebook : @centresanteunivlille - Instagram : sante_etu_ulille

- <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/centre-de-sante-des-etudiants/>
- <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/sante/>

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap (BVEH)

Le BVEH accueille et accompagne :

→ Les associations étudiantes et les étudiants dans différentes situations

- Création et demande d'agrément d'une association,
- Demande de financement des projets (FSDIE Projets),
- Organisation d'événements,
- Information sur les aides financières et dispositifs d'aide mis en place par l'Université.

→ Les étudiants en situation de handicap de maladie invalidante de longue durée.

Il est très important de vous signaler le plus tôt possible et prendre rendez-vous auprès du BVEH pour que les aménagements d'études et/ou d'examens puissent être mis en place dans les meilleurs délais.

Date limite pour la formulation des demandes :

- **Semestre 1** : rdv au BVEH avant le 23 octobre 2026 et au SSE avant 20 novembre 2026
- **Semestre 2** : rdv au BVEH avant le 26 février 2027 et au SSE avant le 12 mars 2027

A l'issue de votre rendez-vous avec le BVEH, vous serez orienté.e.s vers un médecin du Service Universitaire de Santé Étudiante (SSE).

Soyez vigilant.e.s à bien anticiper ces dates butoirs pour votre prise de rendez-vous auprès du BVEH.

Les dates butoirs ne sont pas applicables aux situations de handicap temporaire et d'urgence avérée.

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap Campus Moulins Lille Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales
1, Place Déliot à Lille
Rez-de-chaussée du bâtiment T
T. + 33 (0)3 20 90 76 15
bveh.moulinslille@univ-lille.fr

Les enseignants référents handicap de la FSJPS :

- Frédérique Le Doujet (Droit)
- Christelle Chalas (Droit)
- Vanessa Grailles (Langues)
- Delphine Béraud (AES)
- Nathalie Ethuin (Science Po)

Le gestionnaire référent handicap de la FSJPS :

- Julien Amuda : julien.amuda@univ-lille.fr

Ma faculté : ma vie étudiante

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Le service universitaire des activités physiques et sportives de l'Université de Lille vous propose de nombreuses activités physiques et sportives. Le Suaps vous accueille sur 7 sites universitaires dont 1 piscine.

→ Les enseignements sont répartis dans 10 familles d'activités :

- Activités gymniques et artistiques
- Activités de la forme
- Activités du bien-être
- Activités physiques adaptées
- Activités physiques et de pleine nature
- Activités athlétiques et individuelles
- Activités aquatiques
- Sports collectifs
- Sports de combat
- Sports de raquettes

→ Les différentes formes de pratique :

- Pratique notée : Évaluation possible en fonction du cursus
- Pratique non-notée
- Pratique autonome
- Pratique libre
- Pratique adaptée
- Pratique compétitive

La présentation de votre carte multi-services est obligatoire pour vous garantir l'accès aux installations sportives, aux cours et la prise en compte de vos présences.

Toutes les modalités administratives sont disponibles sur le site internet du Suaps. <https://sport.univ-lille.fr>

Pour nous contacter :

Campus Moulins-Ronchin : michael.marciniak@univ-lille.fr

sport.univ-lille.fr

fb.com/sport.univlille



La maison de la médiation : informer et prévenir

Ouverte à tous, étudiants et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, enfin de sensibiliser la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations.

La maison de la médiation est associée à la cellule H-VSS (Cellule d'écoute, d'information et d'accompagnement des victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Dispositif de prévention et de lutte contre les comportements abusifs) et au médiateur (référé racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

→ Cellule H-VSS - Formation d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

→ Cellule H-VSS - Formation d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

→ Médiateur, référent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet (accessible également via l'application Lilo) : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Signalement, onglet «Comment faire un signalement»

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de permanence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Permanences Maison de la Médiation

Ma faculté : ma vie étudiante

Les activités culturelles

En accompagnement des études et afin de favoriser une culture juridique, politique et sociale, nécessaire à la fois pour former des professionnels responsables, des citoyens et pour préparer aux épreuves des concours, plusieurs activités et ateliers sont proposés par la faculté, en collaboration avec le service culturel de l'université, le SCD (Service Commun de Documentation).

Le SCD dispose d'ouvrages et DVD (films et documentaires) en relation avec des thèmes d'actualité. Des expositions y sont aussi régulièrement présentées, ainsi que des projections, ou des conférences-débats autour d'ouvrages ou d'auteurs. Cette salle accueille également les expositions d'associations étudiantes et de la direction Culture. En outre, l'université vous propose un programme culturel de spectacles (univ-lille.fr > rubrique culture).

Les activités de la salle de spectacle L'Antre-2 s'adressent aux étudiants et à l'ensemble des personnels de l'Université de Lille et offrent la possibilité de pratiquer gratuitement une activité artistique dans le cadre d'ateliers animés par des professionnels.

Enfin, des ciné-débats mis en place par le SCD et la direction Culture de l'université sont organisés sur le campus. L'accès est gratuit et réservé aux étudiants de l'université. Ils portent chaque année sur une thématique (« Tolérance et Intolérance », « Argent, Pouvoir et Bourgeoisie », « Portraits de femmes », « Crimes et châtements », « lutte des classes ») et sont présentés par des enseignants. Au-delà, la Faculté accueille de très nombreux colloques universitaires sur des thématiques diverses ainsi que des personnalités invitées à intervenir dans des conférences. Elle organise en outre des manifestations récurrentes comme la nuit du droit qui réunit universitaires, magistrats, avocats et étudiants.

CLIL : centre de langues de l'université de lille

Le CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- le pôle DELANG, qui coordonne et gère une offre mutualisée de 22 langues vivantes étrangères, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit un grand nombre d'UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi qu'une offre d'enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC). Le Pôle DELANG propose une offre tant en formation initiale qu'en formation continue.
- le pôle DEFI, qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Étrangère) accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Études Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2 ainsi que les étudiants internationaux (sous convention ou hors échange) inscrits en Licence, Master ou Doctorat, qui choisissent le FLE comme enseignement obligatoire de langue vivante étrangère.
- le pôle didactique transversal, qui coordonne les certifications et les Centres de Ressources en Langues (CRL).

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

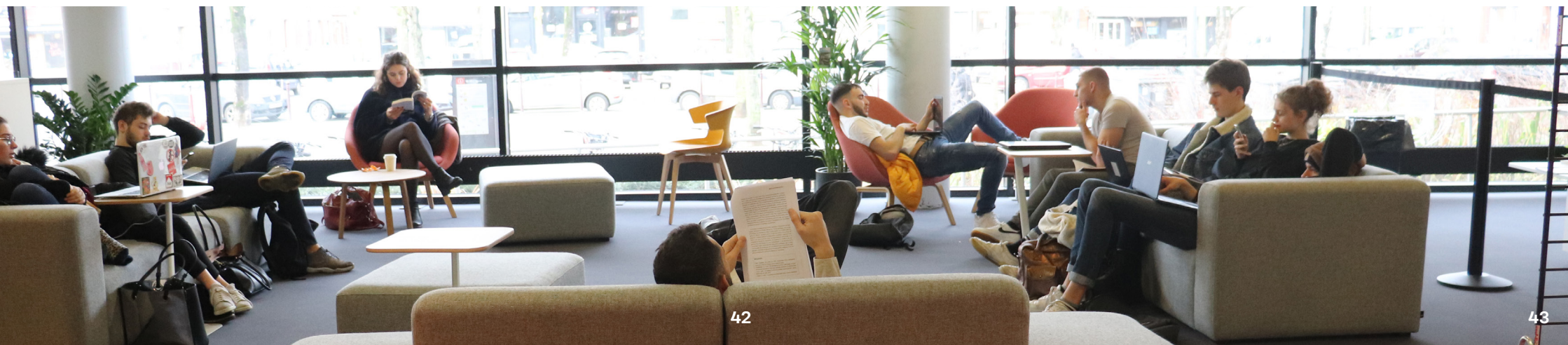
Contact : clil@univ-lille.fr

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>

Instagram : [clil_ulille](#)

LinkedIn : www.linkedin.com/company/clildelang/



Se restaurer

Restauration du CROUS

Sur le site Moulines

- Aux abords du Campus :
Restaurant universitaire Lille Moulines (Façade mauve)
Angle des rues Massillon et Thumesnil - Place Déliot
T. +03 74 09 12 95
restaurant.droit@crous-lille.fr
Horaires : 11h15 à 13h30

- Dans les bâtiments du Campus :
Brasserie La Basoche
Rue de Fontenoy
restaurant.droit@crous-lille.fr
Horaires : 7h30 - 16h

Sur le site de Ronchin

- **La Cafet' des Sports**
Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 14h30
Complexe sportif universitaire José Savoye
180 avenue Gaston Berger à Lille
T. +33 (0)3 20 13 45 31

Salle de restauration libre du Campus :

Une salle est à votre disposition dans le bâtiment E (bâtiment des TD). Vous y trouverez de quoi vous installer et des micro-ondes pour consommer votre déjeuner.

Ouverte de 11h30 à 14h, cette salle est un lieu de vie placé sous la responsabilité et animé par les associations les plus actives de la faculté.

Izly, le paiement dans les resto'u et les cafétéria crouz

Le paiement des services au sein des restaurants et cafétérias universitaires du CROUS de Lille NPDC s'effectue par le biais du système de paiement IZLY.

- Rapide : avec le paiement sans contact, le passage en caisse est plus rapide,
→ Simple : le compte se recharge sur Internet, avec un smartphone,
→ Sécurisé : l'argent est sur un compte en ligne, et il reste disponible en cas de perte de la carte.

Activez son compte Izly

Vous faites partis du Pass SUP LNF ?

- Izly vous envoie un e-mail sur votre messagerie étudiante (par exemple : prenom.nom@etu.univ-lille.fr).

Suivez le lien pour finaliser l'activation de votre compte.

Vous ne faites pas partis du Pass SUP LNF ?

- envoyez une copie de votre certificat de scolarité en cours de validité à assistance-izly@crous-lille.fr

Pour plus de renseignements, www.crous-lille.fr > se restaurer > Payer avec son compte Izly



Les associations

De nombreux associations et syndicats étudiants animent la vie de la Faculté et aident les étudiants à trouver leurs marques dans le monde universitaire. Vous trouverez leurs locaux dans le couloir des associations, au sous-sol du bâtiment E.

Sollicitez les associations et syndicats, apprenez à les connaître, et, le cas échéant, promouvez l'action de ceux dont vous sentez les plus proches en participant aux élections des représentants étudiants - en particulier à l'occasion des élections au conseil de Faculté.

Voici un petit mot de présentation à l'attention des nouveaux arrivants. Il va de soi que les textes qui suivent n'engagent que leurs auteurs !

Adespol²

Depuis 2010, Adespol accompagne et dynamise la vie des étudiants en licence de Science Politique à l'Université de Lille. Association étudiante pour et par les étudiants, Adespol organise tout au long de l'année des soirées, des événements culturels et caritatifs, des voyages, et possède également un journal étudiant. Notre objectif est simple : créer du lien, favoriser l'épanouissement et contribuer au bien-être de tous les étudiants en Science Politique.

Nous contacter :

- Mail : adespol2gmailcom
- Instagram : adespol2
- TikTok : adespol_

ALEJ

L'Association Lilloise des Épicuriens Juristes est une association faisant la promotion du folklore étudiant et particulièrement celui de la Faluche sur la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales. Elle réunit ainsi les étudiants de toutes les filières dans une volonté de partage des traditions estudiantines dans un cadre ludique et festif.

Nous contacter :

- asso.alej(at)gmail.com
- Groupe Facebook : ALEJ - Université de Lille
- alej.asso-web.com

Artelis Tutorat

Artelis, c'est bien plus qu'un simple Tutorat. C'est une association étudiante engagée, née d'un constat simple : réussir en droit ne devrait jamais être une aventure solitaire. Implantée au cœur de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille, Artelis accompagne chaque année plusieurs centaines d'étudiants grâce à un programme de tutorat hebdomadaire rigoureux, humain et convivial. Nos tuteurs et tutrices – tous bénévoles, pédagogues et sélectionnés pour leur sérieux – animent des séances adaptées aux besoins concrets des étudiants.

Nous croyons en une réussite fondée sur l'entraide, l'exigence et la bienveillance.

Notre accompagnement prend plusieurs formes :

- des séances collectives de révision,

- des permanences hebdomadaires accessibles à tous,
- des interventions dans les amphithéâtres,
- et un dispositif Artelis Solidarité, garantissant un tutorat gratuit et confidentiel aux étudiants en situation de précarité.

Reconnue pour la qualité de son suivi, Artelis est devenue une référence à la FSJPS. Notre objectif est simple : que chaque étudiant ait une chance réelle de réussir, quelles que soient ses origines, ses moyens ou son niveau de départ.

Rejoindre Artelis, c'est s'entourer, apprendre autrement et grandir dans une communauté bienveillante et solidaire.

Nous contacter :

- Site Internet : <https://artelis.odoo.com/>
- Instagram : artelistutorat
- LinkedIn : artelis-tutorat



Ma faculté : ma vie associative

ARTS SONICS

Les Arts Sonics c'est simple: une association de musique où chacun est le bienvenu pour exprimer sa fibre artistique. Quel que soit ton niveau, ton engagement, ta motivation, tes connaissances musicales, etc, tu es libre de rejoindre l'aventure. Nous avons un local à la faculté de Droit que nous mettons à disposition pour la pratique musicale collective ou individuelle. Tu y trouveras du matériel mis à disposition (guitares, batteries, micro, basses...). Les Arts Sonics, c'est aussi l'occasion de se produire pour le public avec les concerts organisés durant l'année. En somme, si tu veux jouer de la musique pour le fun ou progresser, faire des rencontres, faire des concerts, découvrir un instrument, monter ton groupe et j'en passe, les Arts Sonics sont faits pour toi.

Bureau des Arts Lillois

Le Bureau des Arts Lillois est l'association étudiante dédiée à la promotion de l'art et de la culture au sein de l'université.

Ouverts à tous les curieux et passionnés, nous organisons tout au long de l'année des ateliers artistiques, des scènes libres, des visites de musées, ainsi que des soirées pour célébrer l'art sous toutes ses formes. Nous tenons également un média culturel sur nos réseaux sociaux, où nous partageons actualités, découvertes artistiques et événements étudiants.

Que vous soyez artiste confirmé, amateur d'art ou simplement désireux de découvrir de nouvelles formes d'expression, rejoignez-nous !

Nous contacter :

- Instagram : @bureauesartslillois
- Mail : bureauesartslillois@gmail.com

Bureau des étudiants - ESJ Lille

Le BDE de l'ESJ Lille est une association étudiante dont la mission est de dynamiser la vie étudiante au sein de l'École Supérieure de Journalisme de Lille.

Tout au long de l'année, nous organisons des événements conviviaux, culturels et professionnels : gala, soirées en bars, barbecues dans la cour, découvertes de plats traditionnels, sorties sportives comme le TFIEJ (Tournoi de football inter-écoles de journalisme), ou encore concours de pétanque.

Nous veillons à créer du lien entre les promotions de master et les licences professionnelles, et à renforcer le sentiment d'appartenance à l'école, tout en soutenant des initiatives inclusives.

Nous contacter :

- Mail : bde18.esj.lille@gmail.com
- Instagram : @bdeesjlille
- ESJ Lille – 50 rue Gauthier de Châtillon, 59000 Lille

Clinique Juridique De Lille

En France, 40% de nos citoyens estiment avoir du mal à faire valoir leurs droits. Face à ces difficultés, un projet lillois, citoyen et solidaire : la Clinique Juridique ! Une association où les étudiants s'engagent en faveur de l'accès au droit pour tous et sont acteurs de leur propre formation pratique. Rendez-vous d'information juridique, ateliers de sensibilisation avec des associations, professionnels et institutions ; formations et conférences, tables rondes, cinés-débats, concours et procès-fictifs, articles, infographies et podcasts... Le développement personnel et professionnel est au rendez-vous ! En 5 années d'existence, la Clinique Juridique de Lille c'est 6 Prix et Lauréats, une centaine de partenaires, plus de 200 activités organisées et environ 300 bénévoles actifs chaque année ! Pour un total cumulé de presque 800 concitoyens renseignés.

Envie d'en savoir plus et/ou de nous



Suis-nous sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook et LinkedIn) et sur le site cliniquejuridiquelille.com !

Nous contacter :

- cliniquejuridiquelille@gmail.com

Corporation des Etudiants en Droit de Lille

La Corporation des étudiants en droit de Lille (CEDL) est une association ayant pour but d'animer la vie étudiante au sein de la FSJPS en proposant de nombreux événements à l'attention de tous les étudiants, d'accompagner les étudiants tout au long de leur cursus sur leur orientation, compréhension du système universitaire mais aussi de les représenter à travers les étudiants élus.

Nous contacter :

- Instagram : corpodroitlille
- Facebook : Corpo droit Lille
- Mail : corpodrtlille2@gmail.com

Ma faculté : ma vie associative

Droits Pour Tous

L'association étudiante Droits Pour Tous (DPT) existe depuis un bon nombre d'années sur le campus Moulin. Nous avons la chance d'emmener tout au long de l'année universitaire des étudiants de l'Université au sein des nombreuses institutions de la République (Sénat, Assemblée Nationale, Elysée, Cour des comptes ...). Nous nous efforçons donc chaque année de proposer aux étudiants un accès à ces institutions pour un moment privilégié. De plus, notre association met également en place des conférences sur des thèmes juridiques, politiques et autres.

Nous contacter :

- Mail : assodroitspourtous@gmail.com
- Facebook : Droits Pour Tous Lille 2

La Corporation des étudiants en droit de Lille

La Corporation des étudiants en droit de Lille (CEDL) est une association ayant pour but d'animer la vie étudiante au sein de la FSJPS en proposant de nombreux événements à l'attention de tous les étudiants, d'accompagner les étudiants tout au long de leur cursus sur leur orientation, compréhension du système universitaire mais aussi de les représenter à travers les étudiants élus.

Nous contacter :

Instagram : [corpdroitlille](#)
Facebook : [Corpo droit Lille](#)
Mail : corpdroitlille2@gmail.com

GALILLÉ

GALILLÉ est le Groupement des Associations Lilloises Etudiantes. Présente sur l'ensemble des campus de l'Université de Lille, nous sommes des associations qui se réunissent pour participer à l'amélioration de la vie étudiante et de campus. Pour cela, nous participons aux instances démocratiques de l'Université mais pas seulement ! Nous avons ouvert notre épicerie sociale et solidaire, distribuons des paniers alimentaires, donnons des formations sur la lutte contre les

violence sexistes et sexuelles ainsi qu'un tas d'ateliers sur divers sujets (santé, écologie, précarité menstruelle, sécurité routière...).

Nous accompagnons les étudiant.e.s sur tout le long de leurs études, que ce soit pour informer, défendre ou simplement découvrir la vie étudiante.

KRISIS Lille

KRISIS est une association étudiante axée sur la sécurité, la défense et la gestion de crise. Notre mission est de développer la culture de défense et de sensibiliser aux défis nationaux et internationaux.

Pour cela, nous organisons régulièrement des conférences, des simulations de crise et suivons de près l'actualité dans ces domaines.

Nous aidons également les étudiants à s'orienter vers les carrières du secteur, en les connectant avec les institutions et entreprises clés.

Nous contacter :

- Mail : krisis.lille@gmail.com
- Instagram : [krisis.lille](#)
- LinkedIn : KRISIS Lille

Lelil Bertin

Nous sommes une association de journalisme qui promeut la liberté de presse et d'expression via la publication d'un journal papier mensuel créé par les étudiant.e.s et pour les étudiant.e.s. Nous publions plus fréquemment des petits articles sur notre Instagram, nous menons des enquêtes, réalisons des reportages, des micro-trottoirs... Si vous souhaitez nous rejoindre dans nos activités ou encore créer de nouveaux projets en rapport avec le journalisme, nous serions ravi.e.s de vous accueillir dans notre journal ! Graphistes, photographes, monteurs, ect... sont également les bienvenu.e.s. Pour toute question supplémentaire ou pour jeter à l'œil à nos productions, venez nous voir dans notre local (au sous-sol des associations) ou sur Instagram [@lelil.bertin](#).

Les Amis des Trolls

Les Amis des Trolls (ADT) est une association caritative étudiante œuvrant depuis 2007 et tout au long de l'année sur le campus Moulins de l'Université de Lille afin de récolter des fonds et sensibiliser les étudiants à notre cause.

Les ADT proposent des activités à destination des étudiants autour du jeu de société, du jeu de rôle et du jeu vidéo pour rassembler et divertir une large variété de profil.

Tournois, soirées jeux de société, campagnes de jeu de rôle... Les ADT peuvent à coup sûr plaire à beaucoup ! Les fonds que récolte l'association sont envoyés à Ludopital qui, de la maternité à l'adolescence, soulage le quotidien difficile des enfants hospitalisés au travers d'une réhabilitation d'espaces de repos ainsi que de cadeaux pour les malades (nounours, mangas, jouets, etc.), et ce depuis 1987.

Nous contacter :

- Mail : amisdestrolls@gmail.com
- Instagram : [@amisdestrolls](#)
- X : [@AmisDesTrolls](#)

Les Pieds sur terre

Les Pieds sur Terre (LPST) est une association étudiante qui vise à promouvoir les pratiques de développement durable sur les campus Droit et Santé. Notre action phare est la distribution hebdomadaire de paniers de légumes et corbeilles de fruits issus de l'agriculture biologique, locale et de saison aux publics de l'Université, avec des tarifs réduits pour les bénéficiaires étudiant.e.s.

Nous avons donc pour objectif principal, de faciliter l'accès à une alimentation saine pour tou.te.s et de proposer à chacun.e, des pistes de consommation respectueuses de l'environnement, des producteur.ice.s et des petits budgets !

Nous organisons également à titre occasionnel, des friperies solidaires ainsi que des ateliers de «décoration de pots de plantes» lors des JIVE, des portes ouvertes de la FSJPS ou encore lors de la Semaine des transitions.

Nous contacter :

- Instagram : [@lespiedssurterre.lille2](#)
- Facebook : Association Les Pieds sur Terre
- Mail : lespiedssurterre.lille2@gmail.com
- Site internet : <https://lespiedssurterrelille2.fr/>



Ma faculté : ma vie associative

LYSIAS

Lysias est une association d'art oratoire qui organise des concours de plaidoiries civiles, pénales et concours d'éloquence pour les étudiants de tout niveau de l'université de Lille, de la première année au Master 2 et bien plus.

Chaque année nous organisons des concours internes, et les vainqueurs ont la chance de participer aux concours nationaux Lysias à Paris.

Au-delà de ces concours internes, Lysias Lille organise également des procès fictifs comme celui du Loup Garou ou de Mario. Durant toute l'année il existe des ateliers menés par les membres de l'association pour permettre à chaque adhérent de progresser dans l'art oratoire et de réussir à prendre davantage confiance en soi.

Nous contacter :

- Mail : [lysiaslille\(at\)gmail.com](mailto:lysiaslille(at)gmail.com)
- Facebook : Lysias Lille

MUNDUS

MUNDUS est l'association de simulation des Nations Unies de l'Université de Lille.

Les « Model of United Nations » sont des simulations des sessions des différents comités de l'organisation des Nations-Unies ainsi que des grandes institutions internationales actuelles (Union Européenne, Ligue Arabe, Union Africaine...). Lors de ces MUN, une thématique d'actualité est donnée et chaque participant, le « delegate » représente une délégation d'un Etat ou d'une organisation internationale.

Dès lors, chaque représentant doit défendre sa position concernant la thématique donnée afin de trouver une résolution qui sera votée.

Si la diplomatie et les relations internationales vous intéressent Mundus est l'association faite pour vous.

Nous contacter :

- Mail : mundus.asso@gmail.com

Révolte toi

Révolte-Toi Lille est une association de débat parlementaire fictif et d'éloquence qui cherche à démocratiser l'art oratoire auprès de toutes et tous.

Pour cela, nous avons des entraînements chaque semaine où nous faisons différents jeux et des simulations de débat parlementaire sur des sujets d'actualités. Certains de nos membres finissent par nous représenter lors de compétitions entre associations de débats de différentes écoles !

En même temps, nous organisons d'autres événements comme des procès fictifs auxquels tout le monde est bienvenu pour participer. Finalement, Révolte-Toi Lille est une association où nous cherchons ensemble à améliorer notre éloquence tout en partageant de beaux moments de vie.

Comedia del Moulins

Comedia del Moulins est une association à vocation culturelle elle a pour objectifs: promouvoir la culture théâtrale développer le lien social et relationnel via la pratique artistique initier aux pratiques théâtrales à travers différentes formes dans la finalité de se produire devant un public.

Nous contacter :

- comediadelmoulins@gmail.com
- Instagram : [comediadelmoulins](https://www.instagram.com/comediadelmoulins)

LA MOULINERIE

L'association La Moulinerie a pour but de mettre en place un espace de solidarité pour les usagers de l'université de Lille afin d'accompagner de soutenir d'aider et de dynamiser la vie étudiante. Elle a aussi pour objectif d'apporter une aide alimentaire temporaire à des étudiants démunis ou ayant un projet à développer.

Nous contacter :

- Instagram : [lamoulinerie](https://www.instagram.com/lamoulinerie)
- Facebook : La-Moulinerie-Épicerie-Solidaire
- beneficiaires.lamoulinerie@gmail.com

Les autres associations et syndicats

Retrouvez toutes les associations et syndicats sur le site internet : droit.univ-lille.fr rubrique vie étudiante, onglet associations.

Si vous souhaitez, à votre tour, prendre une initiative, n'hésitez pas à contacter le Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap au +33 (0)3 20 90 76 13 ou Bât. T (RDC) – place Déliot, Lille.

Ses missions comprennent le conseil pour les étudiants désirant développer un projet (culture, sport, humanitaire, solidarité internationale...). L'Université de demain sera ce que vous en ferez.





Linktree

Les informations contenues dans ce guide sont données à titre indicatif sans aucune valeur contractuelle.